



mouez ar yeuc'h



La Voix du Juch

Bulletin d'Informations Communales : SEPTEMBRE 2014
KeleirarGumun : GWENGOLO 2014
N° 106

Sommaire :

Krennadur :

Infos pratiques et agenda des manifestations
Fêtes du 15 août en images
A travers la commune...
Vie associative
Informations diverses

« Gand ar boan hag an amzer
A benn da beb tra e teuer »

« Avec de la peine et du temps
On vient à bout de tout »

INFOS PRATIQUES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99
mairie.le-juch@wanadoo.fr
Site : www.lejuch.fr

Lundi de 14h à 17h. Du Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h. Fermée le lundi matin.

Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire

Le mardi matin et samedi matin sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, à la gestion du patrimoine et aux nouvelles technologies

Sur rendez-vous

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Le samedi de 11h à 12h sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, aux affaires sociales et à la communication

Sur rendez-vous

Monique Cariou

Adjointe à la culture, aux sports, à la jeunesse et à l'animation

Le vendredi de 11h à 12h sur Rendez-vous

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez –
Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Urgences médicales :

appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Petitbon Marie-Louise –

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi, départ à 9h30 de votre domicile et retour à 12h.

Taxi Lokorn–06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60

Transport à la demande

Pays de Douarnenez

0 810 810 029

Transport Penn arBed :

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h

Radios en langue bretonne :

Radio Kerné sur FM 92.0 et 90.2

Arvorig FM sur FM 91.7

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
19 septembre	Réunion tournoi pétanque	Salle socioculturelle	Comité jumelage
20/21 septembre	Journée du Patrimoine	Eglise	Histoire et patrimoine
21 septembre	Randonnée	Campagne juchoise	Comité d'animation
28 septembre	Vide grenier (puériculture)	Salle socioculturelle	Comité jumelage
5 octobre	Balade pédestre	Secteur de Kervellou	Comité d'animation
11 octobre	Sortie annuelle	Vannes	Histoire et patrimoine
19 octobre	Thé dansant	Salle socioculturelle	Comité d'animation

FÊTES DU 15 AOÛT EN IMAGES



ETAT CIVIL

Naissance

Ewann PEUZIAT LE BRIS – Stalas – le 23 août 2014



Mariage



LAE François et LE MOAN Valérie – le 5 juillet 2014
LE BLOA Yoann et CONAN Aurélie – le 18 août 2014

A TRAVERS LA COMMUNE...

Urbanisme

Déclaration préalable (6)

Clôture, changement de fenêtres, installations photovoltaïques, changement de porte, bardage, remplacement menuiseries extérieures, abri de jardin

Permis de construire (2)

Bâtiments photovoltaïques

Certificat d'urbanisme (2)

1 cua (d'information)

1 cub (opérationnel)

Travaux sur la commune

Chicanes à l'entrée du bourg



Les chicanes provisoires posées en entrée de bourg en cours d'été, n'ont laissé personne indifférent. Elles ont permis de ralentir très fortement la vitesse en entrée d'agglomération, mais leur étroitesse provoque un obstacle trop important pour certains gros véhicules, et la visibilité n'est pas optimale.

Leur présence à cet endroit a démontré aussi que la ligne droite devant le cimetière est l'occasion d'accélération qui font fi des priorités à droite et des limitations de vitesse existantes. Pour mémoire, des relevés de vitesse antérieurs y avaient mesuré des véhicules au-delà de 80km/h.

Ces chicanes seront donc retirées ; nous avons demandé aux services de Douarnenez Communauté, dépositaire de la compétence voirie, de retravailler

sur l'implantation de deux alternats successifs dans la ligne droite de la rue Louis Tymen, afin de limiter la vitesse à l'arrivée sur la zone partagée du centre bourg.

Nous avons reçu différents courriers mettant en avant des problèmes de sécurité, ne comprenant pas pourquoi dans un si petit village, il fallait en arriver à ces équipements, les qualifiant d'accidentogènes. Notre réponse est que nous privilégions la sécurité des usagers face à la vitesse excessive de certains. Il est préférable de voir les enfants circuler en patinette ou en vélo et les parents se promener avec leurs jeunes enfants dans le bourg en toute sécurité.

Pour ce qui est du côté accidentogène des équipements, lorsqu'une personne éclate ses deux pneus dans l'écluse située au 5 rue de la gare, c'est qu'elle a au préalable commis deux infractions : non respect d'une priorité et vitesse excessive. C'est bien pour éviter ces comportements que nous sommes contraints de mettre en place de tels équipements.

Nous remercions tous les usagers qui acceptent de prendre quelques poignées de secondes supplémentaires pour traverser notre bourg.

Giratoire de Bellevue

La seconde phase de réaménagement de la RD765 avec la création d'un giratoire au lieu-dit « Bellevue » a débuté.

Ces travaux entraîneront des perturbations sur le service de transport scolaire et le réseau Pen ar Bed. A l'heure où nous imprimons ce bulletin, aucune précision ne nous est parvenue. Les personnes concernées sont invitées à se rapprocher du service Transport du Conseil Général pour plus d'informations.

Par ailleurs, pour cette phase des travaux, la circulation pourra être ponctuellement interrompue. Des itinéraires de déviation seront mis en place. Le transit ne se fera pas par les voies communales.

Déclaration des puits et forages domestiques



Depuis le 1^{er} janvier 2009, chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique

doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Ainsi, tout nouvel ouvrage réalisé après le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet d'une déclaration en mairie au plus tard un mois avant le début des travaux.

Les ouvrages existants avant le 31 décembre 2008 doivent également faire l'objet d'une déclaration.

Pour en savoir plus :

<http://www.environnement.gouv.fr>

Déchets ménagers

Le ramassage des sacs ordures ménagères a lieu le mercredi et les sacs jaunes le mardi. Les sacs doivent être déposés aux points de collecte.

Une distribution de sacs jaunes et noirs a lieu chaque début d'année (janvier/février). En cas d'oubli, vous avez la possibilité de les retirer le mercredi après-midi dans les locaux de Douarnenez Communauté de 13h30 à 17h.



Collecte de capsules à café

Pour la fabrication d'objets au profit du Téléthon.
N° à joindre : 06 85 90 26 29



Echos de la paroisse

La messe aura lieu au Juch le 2^{ème} dimanche du mois soit le 14 septembre et le 12 octobre à 11h15

Repas des aînés

Le traditionnel repas de fin d'année offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus aura lieu le **dimanche 16 novembre**.

Permanence du conseiller général

Erwan LE FLOCH, Conseiller Général du canton de Douarnenez, tiendra une permanence en mairie de 14h à 15h les lundis 6 octobre, 10 novembre, 8 décembre et 12 janvier 2015.

Listes électorales



L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter. Les personnes nouvellement installées sur la commune doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2014.

Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Médiathèque de Douarnenez

Par convention avec la ville de Douarnenez, les administrés juchois ont la possibilité d'accéder à la médiathèque Georges Perros de Douarnenez aux tarifs et aux conditions des administrés douarnenistes sur présentation d'un justificatif de domicile lors de l'inscription.

En contrepartie, la commune du Juch compense la différence entre le tarif des douarnenistes et le tarif appliqué aux extérieurs.

Maison de la petite enfance



La maison de la petite enfance a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2014. Gérée par Douarnenez Communauté, c'est un service multi-accueil pour les enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Elle est ouverte aux familles du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et accueille 36 enfants depuis son ouverture.

Pour tout renseignement (demande d'informations, modalités d'inscriptions etc...) vous pouvez contacter Katiana Michelet – responsable de la Maison de la Petite Enfance – 02 98 58 96 35

Local jeunes

Réouverture à partir du vendredi 19 septembre. Le local est ouvert de 17h à 18h45 pour les jeunes à partir du Cm et jusqu'au collège.

Les jeunes, encadrés par les animateurs de l'Ulamir, y trouveront un espace d'accueil et de détente entre amis (billard, baby-foot...) pour pratiquer des activités, des jeux, faire des ateliers cuisine... Des projets pourront également être montés autour de la musique, du graph, de la BD... Toutes les idées d'activités sont les bienvenues pour compléter le programme.

Renseignements Ulamir du Goyen 02 98 74 27 71 / 02 98 54 54 20

Librairie et maison d'édition

Yannick Bunel, éditeur de livres graphiques a ouvert cet été les portes de sa librairie, route de la gare. La maison d'édition existe déjà depuis 2 ans.

Editeur de bandes dessinées et de livres illustrés, YIL (Yannouch Industrie Lourde) propose aux particuliers comme aux éditeurs la fabrication de livre à l'unité ou en petites séries (500 ex). Capable de réaliser en interne la maquette complète nécessaire à l'impression, il apporte à tous conseils et aides pour les projets d'impressions (formats de fichiers, profils colorimétriques, mise en page, bon à tirer).

L'entreprise emploie 2 salariés. D'ici peu, la librairie proposera diverses animations sur la culture locale : veillées, chant en lien avec Dastum, contes...

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél : 09 60 41 78 87



Visites à la ferme

Organisées par Douarnenez Communauté, les visites de ferme ont encore été cette année un véritable succès. Une quarantaine de personnes était présente à chaque visite. Petits et grands ont suivi avec beaucoup d'intérêt ces journées d'échanges et de partage.

Un grand merci à Annick, Jean-François et Alain Kerdreux de Tal ar Roz, Jean-Luc Le Moan du Cosquer et Laurent Joncour de Kervogat pour leur accueil et leur grande disponibilité.



VIE ASSOCIATIVE

Club des retraités

Sortie d'automne dans les Côtes d'Armor !

La prochaine sortie du club, aura lieu le mardi 7 octobre. Direction la vallée des Saints à Carnoët dans les Côtes d'Armor. Départ à 7h45 du Juch. Visite de Notre Dame de Bulat et du manoir de Bodilio, trésors de notre patrimoine.

Après le déjeuner, nous pourrons admirer les sculptures de la vallée des saints. Retour prévu vers 19h30. Comme d'habitude, cette sortie est organisée avec nos amis de Guengat.

Tarif : 51 €. Inscription au 02 98 92 21 08

Le Président,
Yves Youinou



La vallée des saints

Comité d'animation

Succès total aux fêtes du 15 août

C'est sous un temps idéal que l'association Histoire et patrimoine a fait revivre le pardon du Juch ce vendredi matin. La tradition fut respectée : bannières et costumes...

Dans l'après-midi, une cinquantaine de randonneurs s'est élancée sur un parcours de 6 kms, le long de la rivière du Ris et dans le bois du Nevet .

En soirée, le groupe douarneniste Mouez Port Rhu a animé le repas servi sur la place de l'église avec ses chants de marins. Le fest-noz animé par Rez Ket Bil a conclu la soirée.

Merci aux bénévoles, crêpières, cuisiniers qui se sont démenés pour satisfaire le public toujours plus nombreux chaque année.



Agenda de fin année

Dimanche 21 septembre :

Balade dans le cadre de la journée du patrimoine

Dimanche 5 octobre :

Balade pédestre, direction Kervellou

Dimanche 19 octobre :

Thé dansant à la salle socioculturelle avec Clara et le Chic type

Vendredi 28 novembre :

Assemblée générale de notre association suivi du repas des bénévoles

Dimanche 21 décembre :

Passage du père Noël

Graine d'Hellébore

Mise en place d'un nouveau cours

Devant l'importance des demandes d'inscription, un nouveau cours est mis en place le 1^{er} mercredi du mois à 14h (complet). Maintien du cours le 3^{ème} mercredi du mois à 14h, 17h et 20h à la salle socioculturelle.

Prochain cours le mercredi 17 septembre avec la réalisation d'une sphère décorative. Prévoir boule de mousse oasis, épingles de couturière et assiette plate.

Inscriptions possibles au cours de 17h. Contact et réservation : 02.98.74.73.12 ou 02.98.91.07.20



Sphère décorative

Comité de jumelage

Dimanche 28 septembre : Trocs et puces spécial puériculture !



De 8h30 à 18h seront proposés des vêtements d'enfants (jusqu'à 12 ans), des jouets, des vélos, des poussettes et tout matériel de puériculture... Une bonne occasion de faire des affaires !

Prix d'un emplacement : 3€ la table de 1,20 m (uniquement à l'intérieur de la salle).

Le prix d'entrée est fixé à 1€ pour les adultes (entrée gratuite pour les enfants).

Un café-gâteaux sera servi tout au long de la journée (Il est demandé aux personnes qui le peuvent d'apporter des gâteaux et de le faire savoir. Merci à eux)

Pour tout renseignement et inscription concernant cette manifestation, s'adresser à Daniel Canonico au 02 98 74 70 88 ou au 06 85 91 26 09.

A bientôt
Monique Joncour.

**Vendredi 19 Septembre
20h30 - Salle socioculturelle**

Réunion organisée pour toutes les personnes intéressées par l'organisation d'un tournoi de pétanque.

Ouvert à tous

Echos de la paroisse

Un émail représentant un extrait du vitrail « Notre Dame de la Belle Verrière » offert à l'Eglise du Juch !



Le pardon du 15 août a rassemblé plus de 300 personnes.

Cette solennité, présidée par le Père Désiré Larnicol, a vu l'inauguration d'une céramique de Gien, offerte par le Père Emile Manuel, Evêque émérite de Chartres.

Cette céramique représente une copie d'un vitrail de la cathédrale de Chartres : Notre Dame de la Belle Verrière. A 98 ans, le Père Emile Manuel, natif du Juch, a voulu en faire cadeau à l'église de son baptême. On le remercie chaleureusement pour cette reconnaissance.



Nombreuses visites à l'église cet été !



La période estivale nous a donné plusieurs occasions de faire valoir le patrimoine de la commune.

Durant les dimanches de juillet et août les membres de l'association se sont relayés pour accueillir les visiteurs à l'église. Ceux-ci sont venus nombreux, tous les dimanches.

Lors de la fête du 15 août, l'association s'est investie pour faire revivre le Pardon, avec lors de la procession, les porteurs d'enseignes en costumes traditionnels.



A venir :

➤ **Les journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre** ont pour thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ».

Samedi et dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h : ouverture de l'église avec présentation des objets anciens du culte dont le dais sur une reconstitution de chemin du Saint Sacrement.

Dimanche avec le concours du comité d'animation, à 10h, devant la mairie, départ d'un circuit, d'environ 2 heures à pied, à la découverte dans la campagne du Juch des éléments de l'histoire et du patrimoine.

➤ **Sortie, ouverte à tous, le samedi 11 octobre.** Cette année nous visiterons Vannes avant de nous rendre au château de Suscinio.

Inscriptions et renseignements auprès de Marie-Agnès Le Doaré 02 98 74 72 56 ou Monique Joncour 02 98 91 07 20.

Bonne rentrée à tous



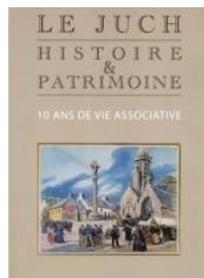
Tud Istor ha Glad n'int ket chomet dilabour e-doug an hañv. Bep sul goude merenn hor mignoned o deus digemeret en iliz-parrez ar weladourien diredet d'ar Yeuc'h evit gweled imaj an Diaoul pe an diskouezadeg savet ganeomp diwar-benn ar Brezel Vras.

Da zeiz pardon Hanter- Eost omp deuet a-benn da sevel ur brosesion vrav hag he deus plijet d'an holl.

Devezhioù ar Glad a vo aozet d'an 20 ha d'an 21 a viz Gwengolo. Digor 'vo an iliz adalek 10 betek 12 eur hag adalek 14 betek 18 eur evit an dud a fell dezho gweled an traoù hag an dilhad sakr hag an daez eveljust. Un Hent ar Sakramant nevez a vo graet ivez.

D'ar sul c'hoazh tud ar C.A a ginnigo ur valeadenn dre ar maezioù tro-dro d'ar vourc'h deomp da c'houzout hiroc'h diwar-benn anvioù ar parkoù, ar prajoù ,ar gwaremموù treuzet ganeomp.

Baleadenn-vloaz ar Gevredigezh a vo graet d'ar sadorn 11 a viz Here a gaso ac'hanomp da Wened ha da Gastell Susiniou er Morbihan. Evit kaout titouroù all e c'heller telefoniñ da M.A Le Doare 747256 pe M. Joncour 910720.



En vente 10 € en mairie ou auprès des membres de l'association

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces

C'est la rentrée !

Les rentrées se suivent et se ressemblent à l'école Notre Dame. Les habitudes ont été prises toutes ces dernières années et, mardi encore, parents, enfants et équipe éducative se sont retrouvés autour d'un café-gâteaux lors de la reprise. L'occasion de démarrer en douceur la nouvelle année scolaire.

Les 20 enfants de maternelle-CP ont retrouvé Sandrine Leroux, leur maîtresse ainsi que les deux ASEM, Delphine Garrec et Olivia Bonhenry.

Leurs camarades de CE-CM, au nombre de 19, ont également retrouvé Catherine Le Berre, leur enseignante et l'AVS Julie Chappelin.

La trêve estivale a été l'occasion de faire quelques travaux. En effet, durant les vacances, Sébastien Crocq, président de l'Ogec et Morgane Le Bihan, présidente de l'Apel aidés de quelques parents, ont consacré de leur temps (4 journées) pour laver les murs de l'école, nettoyer le passage jouxtant le pignon, réparer la toiture du cagibi...

De nombreuses personnes félicitent cette initiative qui contribue à l'embellissement du cadre de vie de l'école. Encore MERCI et BRAVO !!!

Dans la classe de maternelle, le coin-jeux a été complètement réaménagé. Les petits ont vite pris possession de toutes ces nouveautés (poussettes, cuisine, dînette...)



Les maternelles dans le nouveau coin-jeux



Les CE 1



Le cycle 3 en classe



La façade de l'école a retrouvé une nouvelle jeunesse

INFORMATIONS DIVERSES

Ma ruche : je la déclare !



Ne laissez pas passer novembre sans déclaration.

La localisation des ruches est indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture.

La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs amateurs, comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année et ce, dès la 1^{ère} ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Elle est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre :

- Exclusivement par papier pour les primo-déclarants auprès du GDS. Il suffit de remplir un formulaire Cerfa n°13992*02 (disponible sur <https://www.formulaire.modernisation.gouv.fr/qf/cerfa13995.do>)
- Dès la deuxième déclaration sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie du trouble des abeilles.

Bénéficiaire de votre chèque sport



La campagne Chèque Sport pour la saison 2014/2015 a démarré. Cette opération, qui encourage la pratique sportive

auprès des jeunes âgés de 16 à 19 ans permet de bénéficier d'une aide de 15 € offerte par la région pour toute inscription dans un club sportif. Pour la saison 2014/2015, les jeunes nés en 1996, 1997, 1998, 1999 peuvent retirer jusqu'au 30 avril 2015, leur chèque sur le site et le faire valoir auprès des 2600 clubs partenaires.

Cap Solidarité : La récup' solid'air



L'association propose une aide aux personnes en difficulté sur le territoire de l'Ouest Cornouaille à travers un soutien matériel à l'emménagement.

Ce sont vos dons qui permettent cette aide !

La ressourcerie a pour objectif de réduire, réutiliser et recycler les déchets. Cela au travers de 4 fonctions :

- La collecte des déchets
- La valorisation des déchets
- La revente pour un réemploi à prix solidaire
- La sensibilisation à la réduction des déchets

De façon générale, nous récupérons tous les objets qui peuvent encore servir ou qui nécessitent de petites réparations : meubles, petits et gros électroménagers, informatique, bibelots, objets divers, livres, luminaires, puériculture, matériel de sports...

Nous contacter :
Association Cap Solidarité
17a, rue des Genêts – 29710 Plozevet
Tél : 02 98 70 86 32
Email : cap.solidarite@laposte.net
Site internet : capsolidarite.blogspot.fr

Opération de collecte de bateaux en fin de vie



Vous souhaitez vous débarrasser de votre vieux bateau ? Le réseau EcoNav organise une opération de collecte de bateaux (de moins de 15 m) en fin de vie.

Celle-ci aura lieu Jeudi 9, le vendredi 10 et samedi 11 octobre à Douarnenez.

Afin de bénéficier de tarifs préférentiels liés à cette opération pilote contactez EcoNav et inscrivez votre bateau rapidement. Nombre limité.

Contact et réservation : Tél. 02 98 75 31 86, contact@econav.org.

Maison départementale des personnes handicapées du Finistère



C'est un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille.

A votre écoute, une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'ergothérapeutes, d'infirmiers, d'assistantes sociales, de techniciens du handicap, évalue votre situation.

La maison du Handicap offre un accès unique à certain droit et prestations, tels que les différentes cartes (invalidité, priorité et stationnement), l'Allocation Adulte Handicapé, l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, et la Prestation de Compensation du Handicap.

Ce dispositif vous accompagne et rend également des décisions pour les parcours de scolarisation, l'insertion professionnelle et les orientations vers différents lieux de vie.

Nous rendre visite :

1c, rue Félix le Dantec – Créac'h Gxen
29018 QUIMPER Cedex
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél : 02 98 90 50 50

L'aide sociale aux personnes âgées

L'aide sociale concerne toute personne âgée d'au moins 65 ans (ou 60 ans si pension de retraite) qui ne peut assurer le financement de ses besoins :

- Pour un maintien à domicile (services ménagers)
- Pour son placement en établissement d'hébergement.
-

Ces aides du conseil général sont soumises à condition et ne se substituent ni à la solidarité familiale, ni à l'obligation légale des enfants d'aider leurs parents dans la limite de leurs moyens financiers.

Quelle que soit l'aide sollicitée, le dossier de demande est à retirer au CCAS ou au CLIC de votre commune de résidence.

Pour en savoir plus :

Conseil général du Finistère
Direction des personnes âgées et des personnes Handicapées
Service APA – Aide Sociale
Tél : 02 98 76 20 20

Douarnenez Communauté propose un service de location de scooters.



Cette prestation est rendue possible grâce à la convention de partenariat signée avec l'Association MOBIL'EMPLOI.

L'Association, basée à Quimper, propose une aide à la mobilité pour faciliter l'insertion professionnelle de la personne qui se trouve dépourvue de moyen de locomotion, en dehors des dessertes géographiques et parfois sur des horaires atypiques.

Le service est destiné aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes, travailleurs handicapés, salariés en structures d'insertion, inscrits dans un parcours d'insertion (emploi, formation professionnelle, entretiens d'embauche, etc...).

L'accès au service se fait exclusivement sur prescription d'un référent social et/ou professionnel (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, CDAS...). La location du scooter ne peut pas excéder trois mois et coûte 3 € par jour travaillé

Vous trouverez toutes les informations en cliquant sur ce lien :

<http://www.douarnenez-communaute.fr/news/161/153/Aide-a-la-mobilite-mise-en-place-d-un-nouveau-relais-a-Douarnenez-Communaute.html>

Obtenez un diplôme hors temps de travail !

Le Conservatoire National des Arts et Métiers, établissement de formation professionnelle, vous accompagne dans votre projet d'évolution de carrière. Il vous permet de développer vos compétences à votre rythme que ce soit pour élargir vos responsabilités professionnelles, négocier un tournant de carrière, changer de métier ou viser une promotion interne.

Il propose des formations adaptées à vos contraintes dans les domaines :

- Communication, culture et langues
- Economie et gestion
- Travail et société
- Informatique et TIC
- Sciences et techniques industrielles

www.cnam-bretagne.fr
Tél : 0820 200 119